

NON à la destruction de l'Assurance Chômage

14 février 2018

NON À LA DESTRUCTION DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Depuis le 11 janvier sont commencées les consultations concernant la réforme de l'assurance chômage. Cette réforme est la nouvelle étape du gouvernement pour détruire les droits des salariés et les conquêtes sociales du mouvement ouvrier.

Le régime d'assurance chômage est un droit de solidarité qui a permis pendant des décennies à des millions de salariés de faire face à la perte de leur emploi. Cette réforme vise à réduire les droits de l'assurance chômage, à limiter le montant des allocations et à réduire le nombre de bénéficiaires. Elle vise également à réduire le montant des allocations et à réduire le nombre de bénéficiaires.

On voudrait nous faire croire que les chômeurs et chômeuses sont responsables de leur situation et que le système d'assurance chômage est une des causes de leur situation économique.

Mais même que des chômeurs alternants, comme le régime de temps de travail et la formation continue, soient des modes alternatifs pour faire face au chômage, nous devons de plus en plus nous opposer à la réforme de l'assurance chômage qui a pour objectif de détruire l'assurance chômage, de réduire le montant des allocations et de réduire le nombre de bénéficiaires.

PLUS DE LA MOITIÉ DES CHÔMEUSES ET CHÔMEURS NE TOUCHENT DÉJÀ AUCUNE ALLOCATION CHÔMAGE !

Les consultations avec certaines organisations syndicales ne sont ni le début ni le prolongement de l'opposition à la réforme de l'assurance chômage. Elles sont une étape de la lutte pour la défense de nos conquêtes sociales et de nos droits. Elles sont une étape de la lutte pour la défense de nos conquêtes sociales et de nos droits.

Contre cette politique chèrement anti-salariés, nous exigeons :

- l'engagement de l'État à l'indemnisation, sans aucune condition de durée, à tout le montant de l'assurance chômage ;
- la garantie de maintien de l'assurance chômage, sans les conditions imposées par le régime actuel ;
- la garantie de maintien de l'assurance chômage ;
- l'arrêt des licenciements et la garantie de l'emploi des salariés, intérimaires et précaires.

SOYONS EN MESURE DE NOUS FAIRE ENTENDRE, TOUTES ET TOUTS ENSEMBLE, CHÔMEUSES, CHÔMEURS, SALARIÉS, PRÉCAIRES, AJUÉS OU SANS PAPIERS

LE 14 FÉVRIER 2018 • LOCAL DE LUTTE DE LA RUE • BOURSE DU TRAVAIL DE SAINT-DENIS • 11, RUE DENIS • COISE 18 • ARBÈRES ET DENIS • PORTS DE PARIS

Document communiqué par les syndicats, sous réserve de droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite des auteurs est strictement interdite. Paris, le 14 février 2018.



CHÔMEURS
APEIS
PRÉCAIRES

www.CIP-IDF.ORG



MNCP

Mouvement National
des Chômeurs et
Précaires

NON À LA DESTRUCTION DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Depuis le 11 janvier ont commencé les concertations concernant la réforme de l'assurance chômage. Cette réforme est la nouvelle étape du gouvernement pour détruire les droits des salarié-es et les conquêtes sociales du mouvement ouvrier.

La politique d'Emmanuel Macron part du principe que pour relancer l'économie française, la solution privilégiée doit être de **précariser le travail et de sanctionner les salarié-es privés d'emploi**. Selon le gouvernement, la solution à la crise économique passe par une **dégradation des conditions de vie des chômeuses et chômeurs** alors même qu'ils et elles sont déjà les premières victimes du système économique.

On voudrait nous faire croire que les chômeuses et chômeurs sont responsables de leur situation et que le système d'assurance chômage est une des causes de la récession économique.

Alors même que des solutions alternatives, comme la réduction du temps de travail et la transition écologique, seraient des moyens efficaces pour lutter contre le chômage, **nous devons par tous les moyens nous opposer à la violence des réformes en cours** qui n'auront d'autres conséquences que d'appauvrir et précariser, encore et toujours, les millions de chômeuses et chômeurs, ainsi que l'ensemble des salarié-es de ce pays.

PLUS DE LA MOITIÉ DES CHOMEUSES ET CHOMEURS NE TOUCHENT DÉJÀ AUCUNE ALLOCATION CHÔMAGE !

Les concertations avec certaines organisations syndicales ne visent qu'à donner un semblant de légitimité à ce qui va sans aucun doute être une **nouvelle et sans précédente régression du système social français**. Un des éléments caractéristiques de ces concertations est de ne jamais donner la parole aux **premiers concernés de ces réformes : les chômeuses et chômeurs**.

Contre cette politique violemment antisociale, nous exigeons :

- l'élargissement de l'accès à l'indemnisation, avec comme référence le Smic, à tous les chômeurs et chômeuses,
- le maintien du système actuel de l'assurance chômage, avec des cotisations reposant sur la valeur ajoutée totale de l'entreprise,
- la **gestion démocratique** de l'assurance chômage,
- l'arrêt des contrôles et sanctions à l'encontre des chômeurs, chômeuses et précaires.

**SOYONS EN MESURE DE NOUS FAIRE ENTENDRE, TOUTES ET TOUS ENSEMBLE,
CHÔMEUSES, CHÔMEURS, SALARIÉ-ES, PRÉCAIRES, AVEC OU SANS PAPIERS**

**LE 14 FÉVRIER 2018 ● 11H30 ● LOCAL DE L'APEIS ● BOURSE DU TRAVAIL DE
SAINT-DENIS ● 9 / 11 RUE GENIN ● LIGNE 13 ● ARRÊTS ST DENIS / PORTE DE PARIS**

SOUTIENS : SNU POLE EMPLOI FSU, SUD EMPLOI, FSU IDF, ECONOMISTES ATTERRES, SOLIDAIRES, CNT, JOC, REPUBLIQUE ET SOCIALISME, GDS, FEMMES EGALITES, CGT, CGT POLE EMPLOI, CGT CHOMEURS, SYNDICAT ASSO, ATTAC, DAL, FEMMES CONTRE LES PRECARITES, ALTERNATIVE LIBERTAIRE, PCOF, PG, FI, PCF, ENSEMBLE.

Paris, le 6 février 2018

Lire aussi : [Documents à télécharger > le communiqué de Solidaires](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Expression](#) >
- Adresse de cet article : <http://solidairesparis.org/non-a-la-destruction-de-l-assurance-chomage>